



Charte de l'association

La Bulle des Arts

Cette charte se fonde sur l'affirmation des enjeux du développement culturel considéré comme une condition nécessaire à l'épanouissement et à l'enrichissement de tout être humain.

Le développement culturel se donne comme finalité de contribuer à créer – à côté de la famille et de l'école, un espace de construction de la pensée et de partage du sensible qui contribue à l'éducation permanente de l'homme.

Il a pour ambition de permettre à chacun de se construire à partir d'une connaissance du passé et d'une compréhension du présent, comme de se situer vis-à-vis de l'actualité d'une société et de la réalité sociale et environnementale, culturelle et économique d'un territoire et en particulier de la région gersoise.

La culture fondant tout collectif, le développement culturel est revendiqué comme une condition de la préservation et de l'évolution du lien social quelle que soit la société ou les individus considérés.

Cette reconnaissance des enjeux liés au développement culturel comme des réalités et des géographies particulières légitiment les différentes stratégies à l'origine des actions culturelles que l'association *Labulledesarts* contribue à élaborer.

La vocation artistique et écologique de l'association et son insertion dans l'économie locale et ses traditions constituent un ensemble cohérent. Outre des manifestations d'ordre strictement culturel (théâtre, lectures, expositions, concerts etc.), l'association se propose d'organiser régulièrement des actions d'information et de sensibilisation en faveur des énergies renouvelables, de l'agriculture Biologique et des produits authentiques du terroir (arts culinaires) issus du commerce équitable, et élaborés pour un développement durable dans le respect de l'environnement.